

2 0 2 1 / 2 0 2 2

CONDITIONS GÉNÉRALES

D'INSCRIPTION

aux activités
de loisirs et vacances



Septembre 2021



UNE ASSOCIATION
QUI SOUTIENT
VOS PROJETS
AU QUOTIDIEN

LES MODALITÉS D'INSCRIPTIONS ET DE PAIEMENT POUR LES VACANCES

J'ADHÈRE à l'association

Adhésion annuelle valable du 1^{er} septembre 2021 au 31 août 2022.

Famille : 13 € - Adulte : 7 € - Enfant : 4 €

J'ENVOIE OU DÉPOSE MON BULLETIN D'INSCRIPTION

> les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée, dans la limite des places disponibles.

L'inscription se fait à l'accueil du Centre SocioCultuel (voir calendrier des périodes d'inscription pages 3/4),.

Pour les activités 11-17 ans et les sorties familles, dans la limite des places disponibles et selon l'activité : inscription jusqu'à 48h avant le jour de l'activité.

Pour une nouvelle adhésion, je viens à l'accueil pour constituer mon dossier.

JE REÇOIS une confirmation de mon inscription avec le montant du paiement à effectuer, et s'il y a une mise à jour nécessaire du dossier à faire.

JE PAIE mon inscription et mets à jour mon dossier

Le paiement des activités des vacances se fait après réception de la confirmation d'inscription aux jours et horaires prévus indiqués dans le calendrier (pages 3/4).

> Avec le CSC je paie selon mon quotient familial

Pour les activités hors périodes de vacances

> Je me rends à l'Accueil du CSC pour effectuer une inscription à tout moment dans l'année.

Quand s'inscrire ? Quand régler ?

Vacances d'automne :

Activités du 25 octobre au 5 novembre 2021

INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	
Du 27 septembre au 6 octobre 2021	Samedi 9 oct.	9h15 à 12h
	Mercredi 13 oct.	9h15 à 12h et 14h à 18h
	Vendredi 15 oct.	9h15 à 12h et 14h à 17h30

Vacances de Noël : Activités du 20 au 24 décembre 2021

INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	
Du 19 novembre au 1er décembre 2021	Samedi 4 déc.	9h15 à 12h
	Mercredi 8 déc.	9h15 à 12h et 14h à 18h
	Vendredi 10 déc.	9h15 à 12h et 14h à 17h30

Vacances d'hiver : Activités du 14 au 25 février 2022

INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	
Du 17 au 26 janvier 2022	Samedi 29 janv.	9h15 à 12h
	Mercredi 2 fév.	9h15 à 12h et 14h à 18h
	Vendredi 4 fév.	9h15 à 12h et 14h à 17h30

Vacances de Printemps : Activités du 19 au 29 avril 2022

INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	
Du 21 au 30 mars 2022	Samedi 2 avr.	9h15 à 12h
	Mercredi 6 avr.	9h15 à 12h et 14h à 18h
	Vendredi 8 avril	9h15 à 12h et 14h à 17h30

Vacances d'été : Activités du 7 juillet au 26 août 2022

INSCRIPTIONS	PAIEMENTS	
Du 7 au 15 juin 2022	Samedi 18 juin	9h15 à 12h
	Mercredi 22 juin	9h15 à 12h et 14h à 18h
	Vendredi 24 juin.	9h15 à 12h et 14h à 17h30

Les activités

Famille (enfants/adultes)

Les activités et sorties familles sont des moments conviviaux, de partage, de jeux, de création... Elles sont ouvertes à tous : enfants, jeunes, parents, personnes seules... Les mineurs sont sous la responsabilité des parents ou adultes référents.

Pour les activités, les familles sont invitées à aider à l'installation et au rangement. Le programme se construit avec les habitant.e.s, chacun apporte ses idées, ses envies, ses besoins.

HORAIRES ET LIEUX D'ACCUEIL

Les horaires et lieux sont en fonction des activités et des sorties proposées. La plupart du temps, les déplacements en véhicule sont assurés par le CSC et ses bénévoles.

TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'inscription d'une activité payante se fait auprès de l'accueil du CSC au moins 48H à l'avance. Les tarifs des sorties familiales varient selon le quotient familial et le prix de l'activité.

Toute annulation d'une activité payante (moins de 48h avant) sera facturée au montant initial.

Le remboursement a lieu uniquement sur présentation d'un justificatif médical au plus tard dans les 15 jours après la date de l'activité. Il n'y a pas d'inscription préalable pour les animations gratuites (sauf exception, il sera alors mentionné les conditions d'inscription).

Dans le cadre des sorties, si un mineur n'est pas accompagné par un parent ou un responsable légal, l'accompagnateur doit fournir une autorisation parentale ou du responsable de l'enfant.

Pour les 3/9 ans*

L'accueil de loisirs

*3/11 ans lorsque l'Accueil 9/12 ans n'est pas ouvert.

Un espace éducatif ludique où la vie en groupe s'apprend et se construit ensemble autour des jeux.

FORMULES POSSIBLES

- **à la demi-journée** (avec ou sans repas) les mercredis et petites vacances ;
- **à la journée complète** (repas inclus) pendant les petites vacances ;
- **à la semaine** l'été (du lundi au vendredi, sans hébergement, repas du midi inclus). Pour les enfants de 3 et 4 ans, possibilité d'une inscription en matinée seulement (+ journée quand il y a une sortie).

HORAIRES DES ACCUEILS

Pré-accueil des enfants à partir de 7H45

MATIN : 9H - 12H (accueil jusqu'à 10H)

Repas de 12H15 -13H30

APRÈS-MIDI : 14H - 17H30

Fermeture à 18H30

Les enfants inscrits à la demi-journée arrivent ou partent entre 12H et 12H15 et entre 13H45 et 14H

LIEU

Espace Enfance Famille (petite avenue de la gare, à Melle). D'autres sites peuvent être utilisés selon les périodes.

DÉPLACEMENTS

Les mercredis midis hors vacances : le transport entre l'école et l'Accueil de Loisirs est mis en place par de la Communauté de Communes Mellois en Poitou. L'inscription et les modifications concernant le transport sont donc à effectuer auprès des services de la Communauté de Communes.

Mercredis et vacances : les déplacements entre les différents lieux d'activités sont organisés à pied, à vélo (fournis), en mini-bus ou en car.

TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation financière est fonction du quotient familial, sous réserve de fournir le numéro allocataire CAF ou les bons "aide aux loisirs" MSA (*détail des barèmes des mercredis et petites vacances en page 12*).

Pour les vacances

Les demandes d'inscription reçues en dehors des périodes prévues à cet effet pourront être refusées.

Toute réservation non validée par un paiement dans les périodes prévues au calendrier (pages 3/4) sera annulée.

Toute annulation entre la fin de la période de paiement de l'inscription et le début des vacances sera facturée à hauteur de 30% du montant initial.

Toute annulation après le début des vacances sera facturée au montant initial. En cas d'absence de 3 jours consécutifs pour cause de maladie, le remboursement est effectué sur présentation d'un justificatif médical, au plus tard 15 jours après les journées d'absence.

Pour les mercredis hors vacances

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées toute l'année (dans la limite des places disponibles), au plus tard la semaine précédant le premier temps d'accueil.

Une annulation effectuée au plus tard le vendredi de la semaine précédant le mercredi concerné ne sera pas facturée. Toute annulation plus tardive sera facturée à hauteur du montant initial. Les absences pour cause de maladie ne seront pas facturées, sur présentation d'un justificatif médical au plus tard 15 jours après les journées d'absence.

Pour les 9/12 ans

L'accueil 9-12 ans

L'accueil 9-12 ans est à la croisée de l'accueil de loisirs et de l'accueil ados.

Cet espace permet aux pré-ados de se retrouver, pratiquer des activités dans une dynamique propre à cet âge. L'Accueil 9-12 ans est proposé à chaque période de vacances (hors vacances de Noël et une partie du mois d'août).

FORMULES POSSIBLES

- **à la journée complète** (repas inclus) pendant les petites vacances* ;
- **à la semaine** obligatoirement l'été (du lundi au vendredi, sans hébergement, repas du midi inclus) ;

Les enfants de 11-12 ans peuvent combiner les activités de l'Accueil 9-12 ans et les Activités 11-17 ans (l'été, il n'est pas possible de combiner sur la même semaine).

HORAIRES D'ACCUEIL

Pré-accueil à partir de 7H45

Journée : 9H-17H30 (accueil jusqu'à 9H15)

Fermeture à 18H30

LIEU

Salle Mélia (rue du tapis vert à Melle). En fin de journée, vous pouvez autoriser votre enfant à quitter seul le lieu de l'activité (à préciser sur l'autorisation parentale annuelle).

TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION

La participation financière est fonction du quotient familial, sous réserve de fournir le numéro allocataire CAF ou les bons "aide aux loisirs" MSA (*détail des barèmes des mercredis et petites vacances en page 12*).

Pour les vacances

Les demandes d'inscription reçues en dehors des périodes d'inscription pourront être refusées.

Toute réservation non validée par un paiement dans les périodes prévues au calendrier (pages 3/4) sera annulée.

Toute annulation entre la fin de la période de paiement de l'inscription et le début des vacances sera facturée à hauteur de 30% du montant initial,

Toute annulation après le début des vacances sera facturée au montant initial. En cas d'absence de 3 jours consécutifs pour cause de maladie, le remboursement est effectué sur présentation d'un justificatif médical, au plus tard 15 jours après les journées d'absence.

**Les inscriptions à l'Accueil 9-12 ans (hors vacances d'été) peuvent être effectuées jusqu'à 48h avant le jour de l'activité, dans la limite des places restantes. Pour vous assurer une place, privilégiez les temps d'inscription prévus (calendrier pages 3/4).*

Pour les 11/17 ans

Les activités 11/17 ans

Le programme des activités des vacances est élaboré avec les jeunes qui fréquentent les différents Espaces Jeunes, complété par l'équipe d'animation. Il est possible qu'au moment des inscriptions, il manque des informations comme les horaires ou le coût. C'est normal! Cela permet aux jeunes de continuer à s'organiser. N'hésitez pas à nous recontacter pour avoir les informations.

HORAIRES ET LIEU D'ACCUEIL

Chaque activité a ses propres horaires et lieux de rendez-vous (voir plaquette ados de chaque période).

TARIFS ET CONDITIONS D'INSCRIPTIONS

L'inscription peut être effectuée jusqu'à 48h avant le jour de l'activité dans la limite des places disponibles.

Les enfants de 11-12 ans peuvent combiner les activités de l'Accueil 9-12 ans et les Activités 11-17 ans.

Le tarif est fixé pour chaque activité, en fonction du quotient familial.

Hors vacances, l'accès aux Espaces Jeunes pendant leurs heures d'ouverture est libre (sans inscription préalable) pour tous les jeunes à jour de leur adhésion et de leur dossier annuel. Ponctuellement, une participation financière peut être demandée pour une activité spécifique qui serait mise en place avec les jeunes.

Lors des activités à la journée, les jeunes doivent venir avec un pique-nique.

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation sera facturée au montant initial. Remboursement uniquement sur présentation d'un justificatif médical, au plus tard 15 jours après les journées d'absence.

LES BARÈMES 2021 PETITES VACANCES ET MERCREDIS

(Applicables à partir de septembre 2021, pour l'Accueil de Loisirs et l'Accueil 9/12 ans)

		JOURNÉE			DEMI-JOURNÉE + REPAS			DEMI-JOURNÉE SEULE		
Allocataire CAF		Aide aux loisirs CAF 79	Participation CSC	Coût famille	Aide aux loisirs CAF 79	Participation CSC	Coût famille	Aide aux loisirs CAF 79	Participation CSC	Coût famille
QF 1	0-550	9,00 €	1,50 €	4,80 €	4,50 €	3,30 €	4,40 €	4,50 €	1,30 €	2,60 €
	Mercredi					7,80 €	4,40 €		5,80 €	2,60 €
QF 2	551-770	4,00 €	2,90 €	8,40 €	2,00 €	2,70 €	7,50 €	2,00 €	2,00 €	4,40 €
	Mercredi					4,70 €	7,50 €		4,00 €	4,40 €
QF 3	771-990		3,40 €	11,90€		2,30 €	9,90 €		2,20 €	6,20 €
QF 4	991-1130		1,60 €	13,70€		0,90 €	11,30 €		0,90 €	7,50 €
Pl. Tarif	+1130			15,30 €			12,20 €			8,40 €
Allocataire MSA		Aide aux loisirs* MSA Poitou	Participation CSC	Coût famille	Aide aux loisirs* MSA Poitou	Participation CSC	Coût famille	Aide aux loisirs* MSA Poitou	Participation CSC	Coût famille
QF 1	0-550	9,00 €	1,50 €	4,80 €	4,50 €	3,30 €	4,40 €	4,50 €	1,30 €	2,60 €
	Mercredi				À déduire**	7,80 €	4,40 €*	À déduire**	5,80 €	2,60 €*
QF 2	551-780	4,00 €	2,90 €	8,40 €	2,00 €	2,70 €	7,50 €	2,00 €	2,00 €	4,40 €
	Mercredi				À déduire**	4,70 €	7,50 €*	À déduire**	4,00 €	4,40 €*
QF 3	771-990	3,20 €	3,40 €	8,70 €	1,60 €	2,30 €	8,30 €	1,60 €	2,20 €	4,60 €
QF 4	991-1130	2,60 €	1,60 €	11,10 €	1,30 €	0,90 €	10 €	1,30 €	0,90 €	6,20 €
Pl. Tarif	+1130			15,30 €			12,20 €			8,40 €

*L'aide aux loisirs vient diminuer le coût famille. En cas d'absence de l'enfant, elle n'est pas versée par la MSA Poitou et ce montant est exigible à la famille.

** Aide aux Loisirs non déduite dans le calcul du coût famille des QF 1 et QF 2 MSA les mercredis : versement de l'aide par la MSA directement à la famille (imprimé à présenter au Centre SocioCultuel du Mellois pour être complété).

CENTRE SOCIOCULTUREL DU MELLOIS

8 place René Groussard
79 500 Melle
05 49 29 04 05
contact.melle@csc79.org

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi 9h-12h30 / 13h30-18h
(fermé le mardi 13h30-16h)

Avec le soutien de :

